Grève des électriciens-éclairagistes des plateaux du Siège

La direction va revoir sa copie

Après une semaine de conflit, les éclairagistes des plateaux du siège ont obtenu gain de cause en imposant au projet de la direction le maintien a minima de deux chefs éclairagistes par plateau/régie pour chaque émission. Le projet initial va être revu et corrigé à la lumière des propositions alternatives élaborées par le collectif des techniciens, entre autres sur le fonctionnement du Point Central de Secours Lumière (PCSL).

Cela a été obtenu après un durcissement de la situation provoqué par la direction qui n'a pas hésité à demander à ses cadres, de prendre les manettes alors qu'on ignore même s'ils détenaient les habilitations électriques pour exploiter les systèmes d'éclairage.

Après un rapport d'expertise accablant sur la sécurité des installations électriques des plateaux du siège, la direction n'a donc pas hésité à aggraver son manquement à la sécurité au lieu de faire preuve d'humilité.

On aura même vu la direction de la sécurité/sureté intervenir, non pas pour faire cesser l'attitude irresponsables des cadres mais pour intimider les grévistes et leur faire la morale. Une situation pour le moins ubuesque !

Une direction bien mal placée pour agir de la sorte. Elle qui a failli dans sa mission avec des installations qui ne sont pas aux normes de sécurité incendie et qui vaut à l'entreprise, depuis plus d'un an, l'impossibilité d'entreprendre tout travaux, interdits par la préfecture de police.

Le durcissement du conflit aura été également dû au responsable du « dialogue social » au siège qui se sera montré particulièrement intransigeant pendant les discussions, ne laissant aucune ouverture à la négociation. Est- ce bien son rôle ?

Face à cette ligne dure et cette attitude irresponsable, tous les métiers de la fabrication du siège n'ont pas hésité à rejoindre le mouvement dans un élan de solidarité exemplaire pour faire plier la direction. Car il n'est pas question de laisser la direction remettre en cause le droit de grève à France Télévisions !

Cette dernière devra en tirer les leçons, notamment la présidence, en apportant plus d'attention sur la façon dont la direction mène ses projets de transformation et au choix des responsables qui négocient les conflits sociaux en son nom, dans le respect d'un « haut niveau dialogue social », conformément aux textes qu'elle a signés et qui l'engagent.

Paris, le 21 juin 2021

CGT France Télévisions Siège
7, esplanade Henri de France •Bureau V2836 •75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr •cgtftvsiege.reference-syndicale.fr